



Comité Départemental du Calvados de Tennis de Table
Maison Départementale des Sports
5 rue Guyon de Guercheville
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
cd14tt@wanadoo.fr
www.cd14tt.org

TOURNOI VÉTÉRANS 2025/2026

DIMANCHE 17 mai à 9h30 (pointage 9h00) à l'US Pétruvienne

Salle Omnisports - Rue des Sports - 14170 Saint-Pierre-en-Auge

Article 1

Cette épreuve est ouverte à toutes les catégories vétérans.

Les inscriptions sont effectuées par mail en retour de la feuille d'inscription.

Article 2

Dans tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

Les tableaux suivants sont organisés à partir 9 h 30 selon le nombre d'inscrits.

ORGANISATION SPORTIVE

Dans chaque tableau, le placement des joueurs de 1 à 16 se fait de la manière suivante :
Pour le premier tour, les joueurs sont placés en fonction de leurs points licence (dans l'ordre décroissant).

Pour les autres tours, les joueurs seront placés de 1 à 16 en fonction des résultats du tour précédent.

Pour les nouvelles inscriptions, les joueurs seront intégrés dans leur tableau correspondant au point licence dans la mesure du possible.

DEROULEMENT SPORTIF

La formule pour tous les tours sera la suivante :

Les participants sont regroupés en groupe de 16 joueurs.

Il y aura autant de groupe de 16 que nécessaire. (Tableau A, Tableau B, ...)

Dans chaque groupe de 16, les participants seront répartis dans des poules de 4 joueurs et ensuite dans un tableau à élimination directe avec classement intégral.

L'ordre des parties dans les poules sont les suivantes :

1er tour	2ème tour	3ème tour
1 - 4	1 - 3	1 - 2
2 - 3	2 - 4	3 - 4

Le classement dans la poule se fera de la manière suivante :

Pour chaque victoire, un joueur inscrit 2 points.

Pour chaque défaite, un joueur inscrit 1 point.

Pour chaque partie non disputée, un joueur inscrit 0 point.

En cas d'égalité, le départage sera effectué dans les règles habituelles.

Les joueurs seront ensuite placés dans le tableau final comme suit :

Le premier de la poule 1 en n°1 en Quart.

Le premier de la poule 2 en n°16 en Quart.

Les premiers de la poule 3 et 4 par tirage au sort intégral aux numéros 8 et 9 en Quart.

Les deuxièmes de poule par tirage au sort aux numéros 4, 5, 12 et 13 dans l'autre demi-tableau de leur premier respectif en Barrage 2ème/3ème.

Les troisièmes aux numéros 3, 6, 11 et 14 dans le même demi-tableau que leur deuxième tableau de poule mais dans le quart opposé en Barrage 2ème/3ème.

Les quatrièmes de poules aux numéros 2, 7, 10 et 15 dans le demi-tableau opposé de leur troisième de poule respectif dans le tableau KO.

Montées :

- 2 montées pour un tableau de 3 à 8 joueurs
- 4 montées pour un tableau de 9 à 16 joueurs

Descentes : Il y aura autant de descentes que nécessaire pour compléter les tableaux de 16 joueurs.

Juge arbitre : Philippe ANTOINE

Balles fournies par le Comité. Buvette sur place.

Pas de règlement sur place, le Comité établira une facture aux clubs.

Vous recevrez un autre courriel avec les horaires de la compétition établis en fonction du nombre de participants par tableau.

Sportivement,
La Responsable,
Jérôme CHATRY

